



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

Présents : S. CREVOISIER, D. DEFAUT, A. DEJEUX, A. FORAY, E. MICHAUD,  
P. TACHE, S. VUGRIC.

Excusés : S. HORY, V. MOMET, J. VACHET.

Secrétaire de séance : E. MICHAUD.

QUORUM : 5. Le quorum est atteint.

**1 – Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 02 juin 2022.**

---

Après lecture du compte rendu du conseil municipal du 02 juin 2022, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce compte rendu.

**2 – Affouage 2022 – 2023 et délibération de l'assiette des coupes 2023.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix du feu à 40 euros.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter l'assiette des coupes 2023 proposée par l'ONF.

**3 – Eclairage public nocturne et illuminations de Noël 2022**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'éteindre l'éclairage public de 23 heures à 5 heures suite à l'augmentation des coûts de l'énergie.

Pour les illuminations des fêtes de fin d'année, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne maintenir que le sapin illuminé avec une guirlande à LED, sur la place Jodelet.

**4 – Cérémonie et repas du 11 novembre.**

---

La cérémonie du 11 novembre aura lieu au monument aux morts d'Augerans avec la participation de la commune de Belmont. L'horaire de la cérémonie n'est pas encore connu. Le repas du 11 novembre est reconduit.

**5 – Agent Recenseur pour le recensement 2023**

---

Les membres du Conseil municipal proposent de lancer un avis à la population d'Augerans pour connaître les personnes intéressées par ce poste. La collecte du recensement aura lieu

du 19 janvier au 18 février 2023. Toute personne intéressée est invitée à se présenter en mairie pour de plus amples informations.

## **6 – Avancement des travaux.**

---

La peinture des portes de l'église et des garages de la mairie est terminée.

La pose du carrelage dans l'entrée de la mairie est terminée.

La peinture des murs et portes dans l'entrée de la mairie est en cours de réalisation.

La réfection des tuiles défectueuses de certains pans de toit de l'église se fera d'ici la fin de l'année.

## **7 - Enfouissement des réseaux.**

---

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'abandonner le projet d'enfouissement des réseaux au vu des informations fournies par le SIDEC.

## **8 - Lecture des rapports 2021 sur le prix et la qualité des services en eau potable, sur l'assainissement collectif et non collectif de la CCVA.**

---

Le Conseil municipal prend acte du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services en eau potable, sur l'assainissement collectif et non collectif 2021 de la Communauté de Communes du Val d'Amour.

## **9 – Informations et questions diverses.**

---

L'opération 'Colis de Noël' pour les personnes habitant Augerans et ayant 70 ans et plus est reconduite. La liste de ces personnes sera établie prochainement.

Une entreprise sera sollicitée pour nettoyer les bouches d'eaux pluviales et une autre pour balayer les routes.

La séance est levée à 22 heures.

Le Maire,  
Alain DEJEUX.

La Secrétaire de séance,  
Elisabeth MICHAUD.